



« ENTRE GÉNÉALOGIE, HISTOIRE ET PATRIMOINE »

Nouvelles de CHEZ NOUS

BULLETIN D'INFORMATION DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES DU QUÉBEC



Vol. 9, n° 1, février 2020

Mot du président

En ce qui a trait au Salon des associations de familles organisé dans le cadre du salon annuel de la *FADOQ 50 ans +, régions de Québec et Chaudières-Appalaches*, qui aura lieu cette année **du 2 au 4 octobre**, nous avons conclu une nouvelle entente avec cette association régionale de la FADOQ au début de décembre. Notre participation sera plus modeste en 2020, notre espace se limitant à 15 kiosques de 5' x 10' meublés.

La participation des associations de familles ayant été bien moindre en 2019 que l'objectif visé, lequel était de 40 kiosques, cette décision a été prise pour éviter d'imposer de nouveau un déficit important à la Fédération. Nous avons espéré une augmentation de la participation en 2019 après une première expérience satisfaisante en 2018. Ce fut plutôt le contraire malgré toutes les démarches que nous avons menées pour louer les kiosques disponibles. Nous avons heureusement pu compter sur d'autres organisations que les associations de familles pour combler le vide et créer de l'ambiance dans notre section du Centre de foires de Québec.

C'est essentiellement au plan de la participation des associations de familles que le bilan fut décevant, avec seulement 22 kiosques qui ont trouvé preneur (7 associations de famille pour un kiosque entier, 15 associa-

tions de famille se partageant 7.5 kiosques, les autres étant loués à des sociétés de généalogie et autres organismes). Plusieurs associations de famille qui étaient là en 2018, un salon beaucoup moins achalandé, n'ont pas renouvelé leur participation en 2019. Dans ce contexte, nous avons quand même décidé de revenir au Salon FADOQ, mais en y louant moins d'espace.

Il n'en demeure pas moins que notre participation au Salon est d'abord pensée pour donner de la visibilité aux associations de familles, voire à toutes nos associations membres, même celles qui ne participent pas. Sur ce plan de la visibilité, nous pouvons d'ailleurs parler d'un succès. Même si le salon n'a pas suscité une participation aussi importante des associations de familles que celles que nous visions, ce fut un événement très populaire puisqu'il a attiré plus de 19 000 personnes, sans compter la couverture médiatique dont il a bénéficié. Pour notre part, 7 000 personnes ont participé au tirage d'un *Chromebook* que nous avons organisé pour les visiteurs de notre propre section, celle pour laquelle nous parlons d'un salon des associations de familles. Nous avons en sus été en mesure de constater que la circulation des visiteurs avait été constante et que les bénévoles présents aux différents kiosques semblaient heureux de l'expérience.



Pour mieux comprendre notre déception, il faut par ailleurs savoir que nous avons d'abord conclu, au début de l'année 2019, une entente de trois ans qui ne se limitait pas au salon à venir du 27 au 29 septembre 2019. Il s'agissait d'une implication pour la FAFQ de plus de 20 000 \$ par an, incluant notre participation comme partenaire majeur à l'évènement pour une période de 3 ans. L'entente comportait heureusement une possibilité de retrait si nous ne parvenions pas à louer 32 kiosques la même année. Comme ce fut le cas en 2019, une lettre a effectivement été transmise à la FADOQ le 9 octobre afin de résilier cette entente et en vue d'amorcer des échanges sur la possibilité d'un engagement plus modeste de notre part.

Avec la nouvelle entente de décembre 2019, notre engagement financier de base est réduit de plus de la moitié (9 000 \$ au lieu de 20 000 \$). Nous conservons toutefois les avantages associés à notre statut de partenaire majeur, notamment notre inclusion dans la publicité du salon et dans les médias. Il s'agit d'un avantage important.

Lors de la séance du 5 décembre de notre conseil d'administration, il a été décidé d'offrir chaque kiosque au coût de 500\$ ou le demi-kiosque au coût de 300 \$. La priorité sera accordée aux premières associations à s'inscrire pour louer un kiosque complet. Étant donné le nombre limité de kiosques disponibles, les intéressés auront intérêt à s'inscrire très tôt cette année, dès maintenant pour ceux qui le peuvent.

AUTRE SUJET : LES MEMBRES À VIE

Une question a été soulevée dernièrement en ce qui a trait au paiement de 2\$ par année effectué auprès de la Fédération au nom des membres à vie qui ont depuis longtemps cessé de contribuer au financement de leur association.

Il est impossible pour nous d'évaluer à court terme l'impact que pourrait avoir un congé de cotisation pour les membres à vie des associations qui ont cotisé depuis quinze, vingt ans ou même plus. Il est certain que cela aurait pour effet de réduire la part de financement qui provient des cotisations et placerait la Fédération dans une situation financière plus difficile. Il pourrait devenir nécessaire d'augmenter la cotisation pour freiner l'effet de cette réduction.

Gardons également à l'esprit que les membres qui ont choisi de cotiser à vie à une association comme celle qui existent depuis trente ans ne s'attendaient sûrement pas à ce que leur cotisation ait encore de l'effet 25 ou 30 ans plus tard. Je me souviens d'ailleurs avoir déjà affirmé dans les *Nouvelles de Chez nous* que le maintien du statut de cotisant à vie ne me paraissait plus souhaitable dans le contexte actuel. Ne serait-ce qu'en pensant au vieillissement de nos membres, qui peut maintenant garantir que plusieurs associations de familles vont franchir le cap des cinquante ans ?

Dans mon association, nous avons décidé de mettre fin à ce statut de membre à vie. Nous ne sommes pas les seuls ni les premiers. C'est ce que je suggère aux associations de familles de faire. Si vous éprouvez par ailleurs des difficultés financières à cause d'une diminution du nombre de vos membres, je vous suggère plutôt de solliciter vos anciens membres à vie et notamment pour une petite contribution financière suffisante pour couvrir votre propre contribution à la Fédération. Cette voie m'apparaît préférable à celle d'un congé de cotisation pour les associations qui comptent de nombreux membres à vie de longue date.

Comme des associations découvrent enfin de temps en temps qu'un de leurs membres à vie est décédé depuis longtemps et que la famille de cette personne a continué de recevoir le bulletin de l'association, sans signaler le décès, cette sollicitation pourrait en même temps vous permettre de corriger de semblables situations.



Nos origines selon notre ADN autosomal

L'ADN autosomal est composé de 22 paires de chromosomes sur 23, à l'exclusion de la paire qui détermine notre genre masculin ou féminin. Lorsqu'une personne passe un test sur son ADN autosomal, comme le *Family Finder* de FTDNA, elle obtient un résultat qui lui est propre. Son héritage génétique lui provient en effet à 50% de son père et à 50% de sa mère, mais il peut être différent de celui de chacun de ses frères ou sœurs. Les enfants d'une même famille n'héritent pas exactement du même 50% provenant de leur père ou de leur mère. Autrement dit, les enfants d'une même famille n'héritent pas à 25% également de chacun des quatre grands-parents. On peut tenir davantage de l'un ou de l'autre des grands-parents.

Il est question ici de résultats qui sont différents de ceux que l'on obtient pour son ADN-Y, lequel correspond au chromosome Y qui passe de père en fils, avec très rarement un changement (en moyenne de 80 à 125 ans) d'une génération à une autre. Il ne s'agit cependant que d'un seul chromosome sur 46 quoiqu'il ait pour avantage de correspondre à un patronyme et de remonter très loin dans le temps. Avec l'ADN autosomal, c'est plutôt comme un jeu de 46 cartes dont 45 sont rebrassées à chaque naissance. Même si un individu remonte par exemple aux Francs du Moyen âge par son ADN-Y, il a un héritage plus clairement métis si sa mère est Autochtone puisque 23 des 46 cartes à partir desquelles il est constitué lui proviennent d'elle. Si sa grand-mère paternelle était par ailleurs Haïtienne, les 22 autres chromosomes hérités du père reflètent en partie, voire dans certains cas en grande partie, cet héritage. Les cartes dont ses sœurs ou frères ont héritées ne sont pas les mêmes tout en provenant du même ensemble, ce qui peut expliquer des traits, une pigmentation ou même un caractère bien différent.

Peut-on quand même identifier un certain profil génétique pour une famille

donnée à partir de l'ADN autosomal? Pas vraiment quoiqu'il y ait des informations intéressantes qui apparaissent lorsque l'on compare plusieurs personnes. À ce sujet, il y a treize Bérubé, hommes et femmes, qui ont été testés et leurs résultats sont à première vue très différents. En même temps, mes propres résultats semblent se situer dans la moyenne du groupe avec un 37% pour la partie continentale de l'Europe de l'ouest, un 30% pour les îles britanniques (qui inclut en partie la côte normande), un 16% pour la péninsule ibérique, un 10% pour l'Europe du sud-est (Italie, Grèce) et un 7% pour l'Europe de l'est. Il y a aussi trois des participants qui ont des traces d'ADN provenant de Finlande.



Par Michel Bérubé
Président, FAFQ



Pour ce qui est de l'Europe du sud, péninsule ibérique ou Italie, il y a des explications possibles. La Gaule a par exemple été occupée par les Romains de Jules César à la chute de l'Empire, soit durant 500 ans. Les habitants de la Gaule étaient d'ailleurs qualifiés autrefois de Gallo-Romains. Leur identité comme Français apparaît beaucoup plus tard, après que le pays se soit placé sous l'autorité des Francs, une tribu



d'origine germanique. Le sud-ouest de la France a par ailleurs été occupé longtemps par les Wisigoths, une autre tribu germanique qui est allé fonder un royaume en Espagne lorsque chassée par les Francs. Nos ancêtres de cette région de France, notamment de nombreux Acadiens, ont pu apporter avec eux, sans jamais être allés en Espagne, de l'ADN correspondant à celui des Wisigoths, lequel se retrouve aussi chez les Espagnols. Pour ce qui est de l'Europe de l'est, seuls trois des participants ont un résultat positif. J'ai cependant eu l'occasion de signaler dans le bulletin de l'Association des familles Bérubé qu'il y a une représentation élevée des groupes sanguins B et AB chez les Bérubé, beaucoup plus proche de ce que l'on retrouve en Europe de l'est qu'à l'ouest. Il y a possiblement un lien ici.

En ce qui a trait aux îles britanniques, il y a une concentration qui va du centre (les Midlands) au nord (Yorkshire et sud de l'Écosse), avec un rayonnement qui va en diminuant jusqu'à l'est de l'Irlande ou au nord de la Normandie. La concentration forme un corridor à l'intérieur des terres, en s'éloignant un peu de la mer du Nord à l'est et de la mer d'Irlande à l'ouest. Cela correspond à un secteur où l'on retrouve de nombreuses traces du patronyme *De Beruby* au Moyen âge. Tous les Bérubé testés portent de l'ADN de cette appartenance, certains davantage, jusqu'à à 80-85%, d'autres moins, de 10 à 20%, mais plus proche en moyenne de 20%. Ce sont les Américains qui ont un taux élevé ayant hérité de l'ADN d'un parent anglophone pour 50%. De leur côté Bérubé, ces mêmes Américains peuvent aussi avoir hérité d'un grand-parent anglo-américain. Comme la présence des Bérubé en Angleterre remonte à au moins

600 ans, il est normal que le taux soit moins élevé pour les autres. J'ai de mon côté un arrière-arrière-grand-père qui porte un nom anglais et un autre irlandais, ce qui peut expliquer mon 30%.

Sauf deux Américaines et un Américain, tout le monde porte des traces de l'Europe de l'ouest, partie continentale. Cela varie beaucoup, de 10-15% pour les uns jusqu'à 60-70% pour d'autres. Ce qui est intrigant, c'est que cela semble correspondre, en termes de concentration la plus élevée, à un corridor qui part de l'est de la France pour se superposer à la Suisse en entier et se terminer à l'ouest de l'Autriche. C'est un territoire qui a autrefois été occupé par les Helvètes, une tribu gauloise, mais aussi ensuite par les *Alémani*, également présents en Alsace, et dont dérive les mots Allemands ou Allemagne. Il y avait aussi du côté est de la France les Burgondes, une autre tribu germanique dont dérive le nom de la Bourgogne.

Les « Canadiens français » ont en majorité des ancêtres qui provenaient du nord ou de l'ouest de la France. Mais il y a des exceptions. Les Miville ou Miville-Deschênes ont des ancêtres provenant de Suisse, tout comme les Jobin. Dans mon cas, je suis un Martel par ma mère; l'ancêtre qui est venu de Paris avait lui aussi des racines dans l'est de la France, au Dauphiné.

Nous sommes tous uniques et différents les uns par rapport aux autres. Ceci ne nous empêche pas d'avoir, en termes d'ADN autosomal, un certain bagage génétique en commun, surtout au Québec.

Savant calcul

Une compagnie d'assurance-vie bien connue de Toronto a récemment envoyé un communiqué de presse aux médias et à ses clients en mentionnant que dorénavant les clients fumeurs paieront une prime supplémentaire sur leur assurance-vie prétextant que les adeptes du tabac ont un taux de mortalité plus élevé...

Je ne voudrais pas les contredire, mais... depuis au moins la nuit des temps, 100 % des gens qui viennent au monde décèdent... Il faudrait peut-être dire à la NASA d'arrêter de chercher une forme de vie intelligente dans l'univers et de commencer à chercher sur Terre...



- YB



Une bonne nouvelle pour des familles du Bas-du-Fleuve

Par Michel Bérubé

Nous apprenons une nouvelle qui concerne notamment les associations des Lévesque, Bérubé, Dubé, Soucy, Pelletier, Ouellet et Thiboutot.



Elle donne suite à une rencontre que les représentants de ces associations ont tenue à Rivière-Ouelle, en octobre 2017, pour faire le point sur un projet couché sur papier en 2011. Marcel Thiboutot, de l'Association des familles Thiboutot, nous apprend en effet que la municipalité de Rivière-Ouelle et la fabrique de la paroisse viennent d'accepter de réaliser en commun le projet de créer un parc dédié aux ancêtres. Il s'agirait de

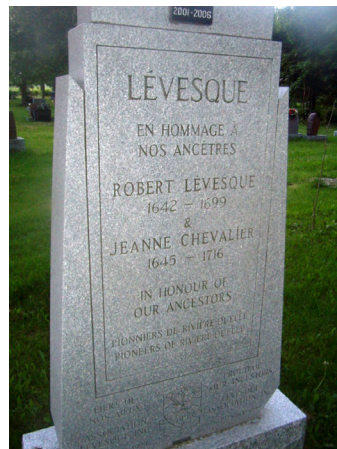
Parc Deschamps du nom que portait le premier seigneur. Le parc serait situé à l'entrée du cimetière, dont il serait séparé légalement, et pourrait être inauguré à l'occasion du 350^e anniversaire de la seigneurie de la Bouteillerie qui aura lieu en 2022. Les plans et devis du réaménagement de cet espace sont déjà sur papier.



Sur la photo, nous sommes devant le monument des Bérubé qui est lui-même entouré d'une dizaine d'autres monuments semblables formant un demi-cercle à droite de l'entrée du cimetière, chacun pour une famille différente dont l'ancêtre s'est établi autrefois dans la municipalité. Nous vous présentons également le monument des Thiboutot et celui des Lévesque. Pour l'ensemble, on dirait presque un mini Stonehenge.

Quant à la pierre tombale du premier seigneur, elle est située tout à côté. L'idée de renouveler cette stèle circule déjà depuis 2006. D'après les plans et devis consultés, le Seigneur prendra bel et bien place au milieu de ses censitaires.

Pour les associations impliquées, il s'agit d'un premier pas en vue de la célébration du 350^e anniversaire de Rivière-Ouelle. Cela devrait permettre d'amorcer une réflexion sur le programme à planifier pour cette célébration. Idéalement, ce programme devrait permettre de rejoindre les autres familles fondatrices, qu'elles soient ou non organisées en association, notamment les Bouchard, Boucher, Dancause, Émond, Gagnon, Hudon, Lavoie, Lebel, Lizotte, Miville et Plourde. Dans le cas des familles Bouchard, Boucher, Gagnon, Lavoie ou Miville, il est naturellement question d'une lignée particulière établie dans la région. Ceci dit, le projet concerne, comme on peut le voir, un nombre important de familles qui ont contribué au peuplement du Bas St-Laurent, de la Gaspésie et même du Madawaska (nord-ouest du Nouveau-Brunswick et nord-est du Maine).





L'appel des Prairies...

Chers lecteurs, chères lectrices,

Je vous écris aujourd'hui pour solliciter votre aide sur un projet qui je l'espère suscitera votre curiosité. Le projet que je convoite cherche à renforcer les liens historiques et sociaux qui lient le Québec au Manitoba. Que cela n'en déplaise à Madame Bombardier, nos communautés francophones manitobaines sont pleines de vitalité et riches en histoires... votre Histoire! C'est cette histoire que je souhaiterais partager avec vous. Et, c'est à travers la généalogie que je compte m'y prendre.

Je m'explique. Je cherche à identifier des Québécois et Québécoises, passionnés d'histoire, férus de généalogie, et qui ont un ancêtre ayant eu l'entreprise un peu folle d'aller s'établir au Manitoba. Cette missive est donc un appel que la Fédération des associations de familles du Québec a très gentiment accepté de publier dans son bulletin. Si c'est votre cas, n'hésitez pas à me contacter à ebouchaud@cdem.com.

Qui suis-je ? Et quelle est mon intention ?

L'organisation à but non lucratif pour laquelle je travaille, le CDEM (Conseil de développement des municipalités bilingues), a pour mission de soutenir les communautés francophones du Manitoba. Nous le faisons de diverses façons : en soutenant les projets de nos entrepreneurs, en offrant des services d'employabilité aux nouveaux arrivants et à nos jeunes, en mettant en valeur nos municipalités bilingues à travers des circuits touristiques sous les marques de *Passion et histoire* pour Saint-Boniface et *Bonjour Manitoba* pour nos villages au rural.

Dans le cadre des festivités qui entourent le 150^e anniversaire de la fondation du Manitoba, nous avons décidé de nous ouvrir plus et d'explorer le concept de tourisme ancestral ou tourisme généalogique. Il s'agit ici de développer des circuits touristiques faits sur mesure mêlant des attraits généalogiques personnalisés (l'histoire de vos ancêtres au Manitoba) et des produits touristiques plus conventionnels (monuments, centres d'intérêt, musées, etc.).

Le projet n'a pas pour objectif de générer du profit. Au contraire, nous sommes prêts à investir dans des recherches généalogiques (nous avons établi un partenariat avec le Centre du patrimoine de Saint-Boniface) et à organiser des circuits touristiques pour vous, car nous estimons que les retombées économiques pour nos municipalités seraient bénéfiques. Toutefois, nous sommes incapables d'évaluer l'intérêt des familles québécoises à ce type de tourisme. C'est pourquoi je me permets de vous contacter et de vous demander si vous seriez intéressées par notre démarche.

Mes amitiés.

Erwan Bouchaud

t. 204.925.2833 | c. 204.230.1833



La « porteuse », un humble rôle maintenant disparu

Par *Micheline Charron*

Non, je ne vous parlerai pas des mères porteuses, sujet controversé; la porteuse dont il s'agit ici remplaçait la mère lors du baptême d'un enfant. C'est qu'une de mes correspondantes s'est étonnée de voir le nombre de nouveau-nés qui étaient baptisés le jour même de leur naissance. Le prêtre venait-il à la maison ? Que faisait la mère, guère en état de porter son enfant au baptême ?

Réponse : Le prêtre ne venait pas à la maison : en cas de décès imminent, la sage-femme ou tout autre adulte ondoyait le bébé. En fait, la mortalité était très élevée parmi les nouveau-nés; selon l'enseignement de l'Église les enfants non baptisés n'allaient pas au Paradis, mais dans les « limbes » lieu imprécis où erraient les âmes égarées; les parents ne voulaient pas que leur enfant connaisse un pareil sort.

Quant à la mère, elle demeurait alitée parfois quinze jours. Il fallait qu'elle soit remplacée pour la cérémonie du baptême. D'où la porteuse. En faisant quelques recherches, je me suis rendu compte qu'il n'y avait pas beaucoup d'informations à ce sujet. La porteuse, à l'opposé des parrain et marraine, n'était pas inscrite dans les registres et donc passait inaperçue. Dans sa thèse de maîtrise sur l'histoire des sages-femmes, Hélène Laforce écrit : « Le fait que la sage-femme dut, avec le père, porter l'enfant au baptême, nous la représente d'une certaine manière comme une fonctionnaire ecclésiastique... »¹ rapport qui semble s'inscrire dans les coutumes du temps puisque, si la présence de la sage-femme n'est point signalée, son absence l'est : « Notre-Dame de Québec, 24 nov.1779 ...et ondoyée en même temps par une sage-femme qui n'a point paru. »²

Premier indice d'une porteuse : Notre-Dame de Québec, 1731, B. Claude, fils de...apporté par la sage-femme qui a dit qu'il venait de naître. Il semble qu'au cours des derniers siècles la sage-femme a joué ce rôle en plus de ses tâches habituelles. Avec la quasi disparition de cette profession, les femmes se sont tournées vers leurs parentes ou amies afin de leur demander ce service. La porteuse était aussi parfois choisie de façon à honorer une femme qui ne pouvait être marraine. Elle se trouvait ainsi incluse dans la fête.

J'ai interrogé des femmes autour de moi : le rôle de la porteuse consistait en fait à prendre le bébé à la maison, à le tenir sur les fonts baptismaux le temps de la cérémonie et à le ramener sain et sauf à sa mère. Elle recevait en général un cadeau plus ou moins important selon les familles. On en conviendra, rien pour passer à l'Histoire. Mais les femmes qui ont joué ce rôle en ont gardé pour la plupart un souvenir attendri, le sentiment d'avoir été utile, et un lien spécial avec le nouveau-né.

**Tiré de : Le Trait-d'union,
Micheline Charron, octobre 2010**

¹ Hélène Laforce, Histoire de la sage-femme dans la région de Québec, p.172

² Ibid.



L'école et l'Église (1760-1800)

Nous vous proposons dans les prochains numéros de *Nouvelles de chez nous*, un texte tiré de *Nos Racines*, paru en 1979, relatant les débuts du système d'éducation de la province de Québec. Comme votre humble serviteur n'est pas très entiché par la religion organisée comme elle l'était par l'Église catholique, disons qu'à la lecture de ce texte, j'ai le goût me de faire excommunier. Sur ce, n'hésitez pas à me faire parvenir vos commentaires sur cet article, je serais curieux de savoir votre opinion sur le sujet à yboisvert@fafq.org.

Pour qui les connaît, plusieurs Canadiens de la fin du XVIII^e siècle ne brillent pas par leurs connaissances littéraires. Ils ignorent la lecture et l'écriture. Des instituteurs s'installent dans les grandes villes et proposent leur savoir par le biais des journaux, pendant que d'autres enseignants se promènent de village en village. La colonie possède quand même deux collèges classiques et certains forment le projet d'une université. Quant à l'Église catholique, elle doit d'abord assurer la survie de ses structures et apprendre à coexister avec des autorités civiles qui ont comme mission de promouvoir la religion protestante.

Instruits ou ignorants?

Quel était le niveau d'instruction de la population canadienne au moment de la Conquête? La réponse est quasi impossible à donner. Les nouveaux dirigeants anglais se plaisent à traiter les habitants d'ignorants. Dans son rapport concernant le gouvernement de Québec, le 5 juin 1762, le gouverneur Murray déclare :

« En général, ils sont excessivement ignorants; le gouvernement d'autrefois n'a jamais permis l'établissement d'une presse dans la colonie et très peu savent lire et écrire. »

Murray revient sur le sujet deux ans plus tard. Son jugement n'a pas changé :

« Ils sont très ignorants; ç'a été la politique du gouvernement français de les tenir dans l'ignorance; peu ou point savent lire. »

Jusqu'en 1800, la situation ne semble pas s'améliorer. Le 6 janvier 1787, un comité de marchands de Québec présente un mémoire au comité du Conseil concernant les affaires commerciales. On peut y lire :

« L'éducation de la jeunesse dans cette province, sauf dans les villes, dont certes les écoles ne sauraient être vantées, se borne au sexe féminin; cinq ou six maisons d'école petites ou médiocres, éparses à travers le pays, sont tenues pour l'instruction des filles par des religieuses appelées Sœurs de la Congrégation; mais il n'existe aucune institution digne de ce nom qui s'occupe de celle des garçons. De là vient que les habitants ignorent malheureusement l'usage des lettres et ne savent ni lire ni écrire, situation vraiment lamentable. »

Le juge Isaac Ogden, dans une lettre publiée d'abord dans le *London Evening Post*, puis dans le *Herald* de Québec en mai 1789, considère que le clergé est en partie responsable de la situation qui continue à prévaloir dans la colonie.

« À l'exception du clergé et d'un petit nombre de gentilshommes canadiens, il n'y a point de personnes qui aient aucune prétention (dans le domaine des sciences). Hors les villes de Québec et de Montréal, il n'y a pas en général trois hommes dans une paroisse qui sachent lire et écrire. »

L'évêque Jean-François Hubert constate, lui aussi, l'ignorance de la population. Dans une lettre à Étienne Girouard, curé de la paroisse de Pointe-aux-Trembles, sur l'île de Montréal, le 30 janvier 1792, il demande au curé de convoquer les habitants pour discuter de réparations à effectuer à la grande porte et au portail de l'église. Il veut qu'un procès-verbal soit dressé et il précise :

« Comme il y en a un grand nombre qui ne savent pas signer, il faut que leurs marques soient attestées en bas par la signature de deux ou trois. »

En 1790, les 160 000 Canadiens ne disposent que d'une quarantaine d'écoles alors que les 10 000 anglophones en ont 17. Les Ursulines ont deux couvents, l'un à Qué-



bec et l'autre à Trois-Rivières. Les Sœurs de la Congrégation Notre-Dame s'occupent de plusieurs écoles et 34 d'entre elles sont consacrées exclusivement à l'enseignement. Les Hospitalières de l'Hôpital Général de Québec ont toujours leur école pour filles. Les Jésuites, les Récollets et les Sulpiciens s'occupent, quant à eux, de l'instruction des garçons. Au secteur tenu par des religieux, s'ajoutent plusieurs écoles organisées par des laïcs, hommes ou femmes.

Les petites annonces

Quelques instituteurs cherchent à recruter leurs élèves par la voie de petites annonces publiées dans les journaux. La *Gazette* de Québec du 29 août 1765 publie le texte suivant :

« À messieurs les bourgeois de cette ville. Les revers de ma fortune, occasionnés en partie par la mauvaise conduite de mon associé, les mauvais crédits et l'impossibilité actuelle de satisfaire mes créanciers, tous ces motifs m'obligent à me servir aujourd'hui du peu de talent que Dieu, mon maître, m'a donné, en les priant de me confier leurs enfants pour les instruire tant dans la langue latine et française que dans la lecture primitive et infantine, écriture, arithmétique, orthographe, catéchisme, enfin l'art de vivre et pour ce monde et pour l'autre. Le représentant aura à chacune des familles une entière obligation par la confiance qu'ils auront en lui et ils lui donneront par là le moyen de vivre et de voir sa bonne conduite; n'ayant rien de plus à cœur que de faire honneur à ses dettes. Je suis très respectueusement, messieurs, votre très humble et très obéissant serviteur. Saint-Aubin.»

Le même hebdomadaire, dans son édition du 17 janvier 1771, publie un autre texte qui nous donne plusieurs détails sur les écoles de cette époque et sur la surveillance exercée par le clergé.

« Jean-Baptiste Nepveu, maître grammairien, avertit le public qu'il a établi dans la paroisse de Saint-Pierre-du-Portage, sur la rivière de l'Assomption, une école qu'il tient dans la grande salle du presbytère, sous la direction de messire Jacques Degeay, prêtre curé de ladite paroisse, où il enseigne la langue latine et française, à

lire, à écrire, l'arithmétique, le plain-chant et les règles de la civilité. Ledit Nepveu prend des pensionnaires à un prix raisonnable. Ceux ou celles qui désireront lui en procurer auront assurément tout lieu d'être contents et satisfaits de lui, ainsi que ceux qui en ont depuis ledit établissement.»

Le maître d'école le plus célèbre de l'époque demeure Louis Labadie qui commence à enseigner dès l'âge de onze ans! Il tient école à Beauport, puis à la Rivière-Ouelle, à Kamouraska et à Pointe-aux-Trembles, près de Québec. En janvier 1792, il éprouve encore une fois le besoin de déménager. Il est alors âgé de 26 ans. Par l'intermédiaire de la *Gazette* de Québec, il lance un appel général aux citoyens de Québec et de Montréal.

« Messieurs, écrit-il. Voyant avec peine la profonde ignorance qui règne dans les campagnes de cette province où la plupart des habitants sont privés des parties de l'éducation les plus utiles ou plutôt les plus indispensables, et considérant que plusieurs d'entre eux sont par leur pauvreté incapable de payer l'instruction qu'ils désireraient procurer à leurs enfants, j'ai pensé qu'il était de mon devoir de contribuer autant qu'il m'est possible à remédier à ce mal. Je me prépare en conséquence à admettre, cette année, à mon école dans la paroisse de Berthier où je réside un certain nombre d'écoliers gratuits. Mais comme mes faibles moyens ne me permettent pas de leur fournir des livres, le papier, l'encre, les tables et bancs nécessaires, je prends la liberté d'implorer pour eux votre généreuse commisération vous assurant que quant à ce que je pourrai fournir moi-même, tel que plumes, etc., je le ferai avec zèle, sans aucune rétribution.»

Les marguilliers et le curé de la paroisse Jean-Baptiste-Noël Poujet, n'apprécient pas qu'une des maisons de la fabrique serve de classe où se donnent des cours gratuits.

« Le 10 de mai (1792), raconte Labadie, cet implacable curé, dans donner aucune raison, sinon que tel était son bon plaisir, me défendit de tenir école davantage et, sur mon refus d'emporter mon butin sous une heure, il prit la clé de l'école et retint tous mes effets, lit, couvertu-



res, hardes, meubles, livres, papiers d'école et privés, etc., qu'il a encore. Mais M. Russell, l'avocat, a généreusement entrepris de me faire rendre justice en intentant une action contre ce digne curé dans la Cour des Plaidoyers communs de Montréal. »

Hugh Finlay prête une maison à l'instituteur pour qu'il continue à faire œuvre utile. Labadie utilise des méthodes avant-gardistes, dont entre autres, la lecture du journal en classe.

« En 1792, rapporte un témoin oculaire, cette méthode fut adoptée pour la première fois par M. Louis Labadie, précepteur au bourg de Berthier, et plusieurs fois j'ai vu ses jeunes écoliers s'amuser à lire les gazettes dans le temps de leurs récréations préférablement aux amusements ordinaires des écoliers. Ils trouvaient leur plaisir réel à s'instruire des événements du temps et allaient ensuite raconter à leurs parents ce qu'ils avaient lu dans

la journée. Cette manière d'instruire les enfants fut bientôt connue; plusieurs messieurs de Québec et de Montréal lui envoyèrent des rouleaux de journaux et autres papiers pour son école.»

Labadie, qui s'était vu décerner le titre de maître d'école patriotique par les Sociétés d'éducation de Québec et de Montréal, quitte Berthier en 1794 pour aller s'établir à Verchères puis, en 1798, à Contrecoeur. Ces pérégrinations continueront jusqu'à sa mort, survenue en juin 1824.

À suivre prochain numéro...
La suite : Écoles et langue anglaise

Tiré de : *Nos Racines*,
1979, No 46. *L'école et l'Église (1760-1800)*

Les membres du conseil d'administration de
l'Association des familles Soucy
se joignent à moi pour vous souhaiter,
une bonne et heureuse année...

Ronald Bernard (M157) François-Régis (M94) Christiane (M284)
Claude (M243) Président Normand (M15)
Daniel (M299) Rhéaume (M139)

Nous organisons présentement notre prochain rassemblement
qui aura lieu à L'Isle-aux-Grues le jeudi 20 août prochain
de 10 h à 15 h, avec dégustation de fromage le midi... évidemment...
Le programme de la journée et les suggestions d'hébergement
suivront au cours du mois de février...



Eglise Saint-Antoine, face à l'ouest,
au loin, les montagnes de Charlevoix.



Nous connaissons maintenant l'emplacement de la terre concédée à Jean et à Jeanne vers 1674 dans la seigneurie de l'Île-aux-Grues. Leurs voisins étaient les familles de Pierre Micheau et Marie Ancelin et de Pierre Terrien et Gabrielle Mineau.

Emplacement (approximatif sur cette carte), de la terre de Jean et de Jeanne, alors à l'extrémité est de la seigneurie de l'Île-aux-Grues.



QUATORZIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le **20 septembre 2020** se tiendra la 14^e assemblée générale annuelle des membres de l'Association des Chabot.

L'assemblée se tiendra à la Salle 1 de Berthier-sur-Mer, au coût de 40\$ par personne (gratuit pour les enfants de moins de 12 ans).

OÙ?

Salle 1, située au 24, boulevard Blais Est, Berthier-sur-Mer G0R 1E0

QUAND?

Dimanche le 20 septembre 2020 à 9h30.

COÛT?

Il est possible de s'inscrire au coût de 40\$ (gratuit pour les 12 ans et moins).

Programme de la journée

9h30 – Inscription et visite du kiosque de généalogie des Chabot et des tables de matériel promotionnel

11h20 – Mot de bienvenue par le président

11h30 – Dîner chaud

13h00 – Quatorzième assemblée générale annuelle de l'Association des Chabot

14h15 – Échanges entre les membres – Tirage – Surprise – Clôture de la réunion

Ceci termine l'item programme de la journée, il n'y a rien après.

Inscription et réservation

L'inscription est obligatoire pour participer à l'assemblée générale. Vous pouvez faire votre inscription en ligne à l'aide du formulaire sur notre site Web à cette Adresse :

<https://association-chabot.com/evenements/14e-assemblee-generale-annuelle/>.

Le paiement peut se faire par chèque à l'ordre de **l'Association des Chabot** à l'adresse:

Association des Chabot

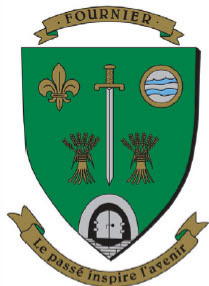
1200, boul. Alphonse-Desjardins

CP 46084

Lévis (Québec) G6V 8S3

ou par **PayPal** ou par **Interac** en adressant votre paiement à l'adresse info@association-chabot.com

Pour toute information, n'hésitez pas à communiquer avec nous



Rassemblement commun des Associations de familles Blanchet(te) et Fournier d'Amérique

À l'Hôtel l'Oiselière,
105, Chemin Des Poirier,
Montmagny. Qc G5V 3T4

Samedi, le 15 août 2020

*Commémoration du Berceau de St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud.
Occasion : 350^e anniversaire de mariage
de Marie Fournier et de Pierre Blanchet.*

Programme de la journée et inscription.

- 9 :00 Accueil et inscriptions.
- 9 :45 Ouverture du Rassemblement.
- 10 :00 Assemblées générales.
- 11 :30 Présentation des visites de l'après-midi.
- 12 :00 Bénédicité et repas.
- 13 :00 Visite de lieux de mémoire reliés aux familles Fournier et Blanchet(te).
- 14 :45 Dévoilement d'une plaque commémorative pour souligner le Berceau de St-Pierre à l'occasion du 350^e anniversaire de mariage de Marie Fournier et de Pierre Blanchet.
- 17 :00 Cocktail des président-e-s.
- 18 :00 Dialogue entre Marie Fournier et Pierre Blanchet.
- 18 :30 Souper.

Coût de la journée : 3 forfaits possibles :

- 1) 9 :00 - 16h30 : **\$40.00.**
- 2) Ou 17 :00 - 20 :30 : **\$50.00**
- 3) Ou 9:00 - 20h30 : **\$85.00**

Pour vous inscrire :

Contactez vos Associations respectives :

<u>Familles</u>	<u>Familles Fournier :</u>	<u>Familles Blanchet(te) :</u>
Contact	Mme Laurette Fournier, secrétaire	Mme Ginette Blanchet, trésorière.
Téléphone.	418-914-8996	418-725-2401 et Cell 418-725-8810.
Courriel :	lauretf@hotmail.com	ginetteblanchet@globetrotter.net
Site web :	www.association-fournier.ca	www.familles-blanchet.ca

Bienvenue à toutes et à tous et aux non-membres!



Voyage « Retour aux Sources 2020 » Association des familles Richard Circuit en France du 28 mai au 8 juin 2020

L'association des familles Richard vous invite à participer à un voyage en France qui aura lieu au printemps 2020. Ce sera une occasion unique pour vous de découvrir les endroits d'origine de nos ancêtres ayant peuplé le Canada et les États-Unis, ainsi que de visiter les plus beaux sites de la France. De plus, nous profitons de cette occasion pour inaugurer deux plaques en hommage à des ancêtres Richard.

Les départs et arrivées en avion pourront se faire, à votre choix, de Québec ou de Montréal. Nous arriverons à Paris et repartirons de Bordeaux. Nous serons accompagnés tout le long du voyage par Madame Prestavoine, gérante de l'agence française *Racines Voyages*. Nous avons concocté ensemble un parcours de rêve.

Les places seront limitées à 25 personnes et le transport se fera en autocar de luxe tout au long du trajet.

Le coût du séjour est de \$2,900 pour le séjour terrestre plus les vols d'avion (entre \$750 et \$800). Ce qui donne un coût total de moins de \$3,700 par personne en occupation double, on doit rajouter \$400 pour une occupation simple. C'est un coût vraiment très avantageux pour la qualité du voyage offert. Prenez connaissance du parcours détaillé dans les pages qui suivent.

Les billets d'avion peuvent être achetés auprès d'Air Transat, une quantité de sièges a été réservée pour le groupe. Les personnes qui veulent prolonger leur séjour en France pourront aussi le faire.

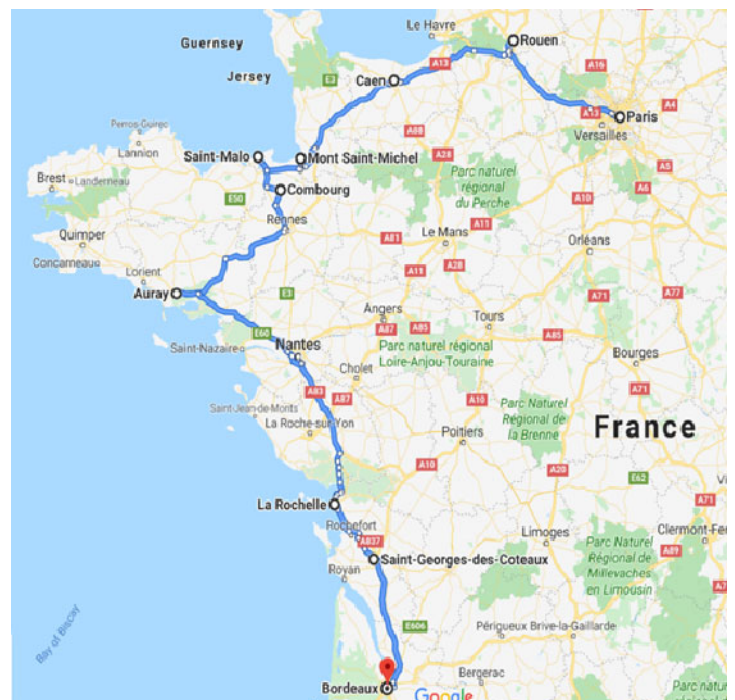
Il est temps de réserver votre place. Nous planifions avoir complété les réservations avant la fin de l'année 2019. Pour ce faire, un dépôt de 30% du montant du séjour terrestre (\$970) est requis pour enregistrer votre réservation.

Les premiers arrivés seront les premiers servis, donc ne tardez pas à faire votre dépôt, il y a déjà plusieurs personnes qui se sont déjà inscrites. Le solde sera payable 45 jours avant le départ, soit le 14 avril 2020.

Pour information et inscription, veuillez communiquer avec **Mme Cécile Richard** au (418) 871-9663 ou par courriel : crichard@oricom.ca

Profitez de cette opportunité unique qui ne se reproduira pas.

Circuit touristique de 12 jours/ 10 nuits en France, visite des sites de mémoire des ancêtres Richard et réceptions avec pose de plaques commémoratives en hommage à nos ancêtres.



Jour 1 (28 mai) : Départ de Montréal ou Québec, au choix avec Air Transat – Paris.

Jour 2 (29 mai) : Arrivée et prise en charge à l'aéroport de **Roissy CDG**. Accueil par Racines Voyages –Déjeuner libre ou dans l'avion.

Transfert sur le **Château de Versailles** (1h15 – 1h30) : « *Ce n'est pas un palais, c'est une ville entière. Superbe en sa grandeur, superbe en sa matière.* » –Il compte parmi les plus célèbres et prestigieux monuments, classé au patrimoine mondial de l'humanité. Jusqu'à la Révolution française, les rois s'y sont succédé, embellissant le Château chacun à leur





tour. Le Château compte aujourd'hui 2 300 pièces, réparties sur 63 154 m².

Visite du château et de ses collections avec audioguide (Durée : 1h30) - Temps libre au domaine de Trianon et dans les jardins. Dîner.

Transfert à **Gennevilliers** (distance 25km/45min-1h).

Visite de l'entreprise **Cafés Richard**, Une histoire de famille depuis 1892. Un savoir-faire de la torréfaction qui se perpétue depuis plusieurs générations (à confirmer).

Transfert retour à Paris (distance 15km/45min).

Installation à l'hôtel pour 2 nuits

Souper libre. Hôtel Paris ou environs

Jour 3 (30 mai) : **Paris** – Déjeuner -- Visite panoramique guidée dans la capitale avec arrêts pour admirer les plus beaux sites (Arc de Triomphe, basilique du Sacré cœur de Montmartre, Notre-Dame, la Tour Eiffel, le Louvre, l'Opéra Garnier...) (1h30). Visite des **Archives Nationales de Paris** et échanges avec des spécialistes français, archivistes, généalogistes (1h30), en compagnie d'un partenaire de Racines Voyages agréée.



Dîner - Temps libre (avec option assistant de shopping).
En fin de journée :

Transfert à l'embarcadere des bateaux de **croisière sur la Seine. Le plus beau spectacle, la nuit** : les ponts éclairés, le Louvre illuminé, la Tour Eiffel qui scintille. (2h15) sur fond de musique douce, avec un souper en trois temps. Puis transfert à l'hôtel.

Jour 4 (31 mai) : Déjeuner -- Départ pour la Normandie (135 km-2h00). Arrivée à **Rouen** (Marin Richard). Visite guidée de la cité médiévale, capitale de la Haute-Normandie d'où partirent avec Samuel de Champlain de nombreux pionniers. Puis continuation et Dîner sur la **Côte Fleurie** (avec arrêts dans les fameuses stations balnéai-



res françaises **de Deauville et Trouville**) jusqu'à **Caen**. Tour panoramique commenté de la ville avec arrêts (Château, Le Mémorial, Abbayes aux Hommes et aux Dames, Port de Plaisance). Temps libre dans la cité de Guillaume le Conquérant.

Installation à l'hôtel – Souper libre

Jour 5 (1 juin) : Déjeuner – **Les plages du débarquement**

En 1944, le 6 juin et pendant le long été qui suivit, des hommes du monde entier sont venus se battre en Normandie pour abattre le nazisme et rétablir la Liberté. La Normandie garde à jamais les traces de



cette histoire. Visite accompagnée tout le long du parcours avec guide privé spécialisé dans le bus. **Courseulles sur mer** (visite guidée du Centre canadien Juno-Beach – Promenade libre dans le Parc Juno et sur la plage) - 2h. Visite du cimetière canadien de **Bernières sur mer**. Continuation vers le site de Omaha Beach et visite du cimetière américain de **Colleville s/mer**, du port artificiel d'**Arromanches** et de son musée à 360°. Ces hauts lieux représentent des moments d'émotion intenses. Dîner chez un producteur local. Transfert vers l'hôtel près du Mont Saint-Michel (130km – 1h45). Installation à l'hôtel- Souper libre

Jour 6 (2 juin) : Déjeuner -- **Le Mont Saint-Michel**. "Merveille de l'Occident". Le rocher et la Baie sont inscrits au Patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1979. Accès en navette (tram ou à cheval !) car le parking est à 3km du Mont. Visite guidée de l'Abbaye (2h). Dîner et temps libre dans le village.



Transfert à **Saint-Malo** (55 km – 1h15)

Arrivée en Bretagne ! Visite guidée de Saint-Malo, la cité des corsaires et de Jacques Cartier (Durée : 1h). Les remparts, les portes de la ville intra-muros, le tombeau de Chateaubriand...

Transfert à l'hôtel à Saint-Malo. Souper libre.

Jour 7 (3 juin) : Déjeuner -- **Combourg – Auray – La Rochelle**

Transfert à Combourg, lieu d'origine de Michel Richard de St-Vallier (40km/1h). Petite Cité de Caractère, Combourg dispose d'un patrimoine remarquable. Visite commentée du château de Combourg (Durée : 1h). Il évoque une histoire de la Bretagne du Moyen Âge à nos jours. Le grand écrivain et



homme politique François-René de Chateaubriand y passa son enfance et l'immortalisa dans ses Mémoires d'outre-tombe. Le château aux multiples vies est aujourd'hui encore habité par ses descendants.

Transfert à **Auray** (200km/2h) dans le Golfe du Morbihan, dont François Richard d'Acadie est originaire.

Dîner dans une crêperie, spécialité de la région Bretagne.

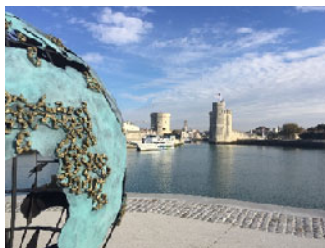
Découverte libre d'Auray, le port de Saint-Goustant, poussez les portes des galeries à la rencontre des artistes et artisans.

Poursuite vers **Sainte-Anne d'Auray** (distance 10km/15min), haut lieu de pèlerinage en Bretagne. Visite libre de la basilique Sainte-Anne d'Auray.

Transfert à la Rochelle (distance 270km/3h45).
Installation à l'hôtel. Souper libre. Nuit à La Rochelle.

Jour 8 (4 juin) : **La Rochelle** – Déjeuner-- Dès le 17^{ème} siècle, la ville a été le premier Port canadien du Royaume.

Inauguration d'une plaque en hommage aux Ancêtres Richard (Michel, Pierre, Guillaume, Jacques) à la chapelle de l'église St-Sauveur, cocktail sur place.
Dîner



Promenade guidée dans la ville organisée avec l'association des pays Rochelais. - Durée : 1h30 Temps libre.
Installation à l'hôtel. Souper libre.

Nuit à La Rochelle

Jour 9 (5 juin) : Déjeuner -- **La Rochelle** – **Hiers Brouage-Saint-Georges des Coteaux** – **Saintes**.

Visite guidée de la cité de Brouage (1h de la Rochelle), lieu de naissance de Samuel de Champlain, fondateur de Québec et de Pierre Richard. Ce village fortifié est classé Grand Site National depuis 1989 et a obtenu le label "Plus beaux villages de France" en 2017. (1h30) – Dîner.

Transfert vers **Écoyeux** (distance 60 km/60min) appartenant aujourd'hui à la communauté de communes de Saintes. Lieu d'origine de Pierre Richard de l'Ange-Gardien. Visite accompagnée par un responsable de la commune (l'église, l'ancien château aujourd'hui la mairie, la laiterie, le manoir).

Transfert vers **Saint Georges des Coteaux** (distance 40km/1h).

Découverte libre de Saint Georges des Coteaux : le Château de Romefort, l'église Romane

Inauguration d'une plaque en hommage à Pierre Richard de Cap-St-Ignace dans le parc adjacent à l'église, cocktail.

Transfert vers **Saintes** en Charente-Maritime (distance 10km/20min).

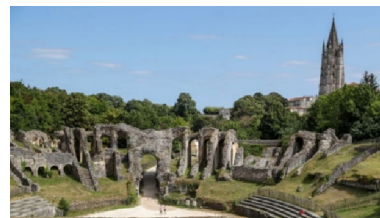
Installation à l'hôtel.

Souper libre. Nuit à Saintes ou aux alentours.

Jour 10 (6 juin): Déjeuner -- **Saintes** – **Ecoyeux** – **Saint-Léger - Bordeaux**

Visite guidée de **Saintes** : son prestigieux passé antique, ses églises romanes et sa cathédrale gothique, le charme de son centre-ville. (Durée : 2h).

Option : Rencontre avec le Cercle généalogique de Saintonge. Dîner.



Transfert vers **Saint-Léger** (605 habitants), lieu d'origine de Guillaume Richard dit La fleur (distance 30km/30min). Visite d'une distillerie de Cognac.

Transfert à Bordeaux en région Aquitaine (distance 110km/1h30).

Souper libre. Installation à hôtel.

Jour 11 (7 juin) –Déjeuner -- Bordeaux

Flânerie guidée dans le vieux Bordeaux. La ville est inscrite depuis 2007 sur la Liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO ! C'est la reconnaissance de la valeur et de l'unité patrimoniale d'une ville exemplaire par l'unité de son expression urbanistique et architecturale (Durée : 2h). Arrêt à la Cité du Vin.

Transfert sur la route des vins de Bordeaux dans la région de Saint-Emilion (distance 45km/50min).

Dîner. Visite de caves et dégustation dans un domaine viticole. Transfert à l'hôtel. Souper libre.

Nuit à Bordeaux.

Jour 12 (8 juin) Déjeuner -- **Bordeaux** -- **Canada**

Transfert à l'aéroport de Bordeaux.

Vol de retour vers Québec ou Montréal.

Fin du voyage.

Est-compris dans le séjour terrestre :

- 10 nuits en hébergement 3* (Chambre Double).
Chambre Seule : supplément de 400 CAD ; - tous les



déjeuners, 9 dîners, dégustations et un souper (souper-croisière),

- Le transport en autocar tout confort avec chauffeurs (dont un pour les transferts à Paris). Confort : Sellerie de qualité, climatiseur, toilette, vidéo, micro-TV, réfrigérateur et autres options. Répond aux dernières normes environnementales.
- Tous les transferts hôtels/aéroports
- Les droits d'entrée et visites avec les guides locaux mentionnés au programme
- N'est pas inclus dans le prix : les repas non mentionnés, certaines boissons au repas, les assurances-voyages et les dépenses personnelles, options en supplément.

Prix et modalités :

2 900 CAD / personne, taxe incluse ; **transport aérien non compris**.

Transport aérien :

Un nombre limité de sièges a été réservé auprès d'Air Transat pour des départs de Québec ou de Montréal. Le prix inclut un bagage de 23 Kg.

- Québec, coût aller-retour (28 mai au 8 juin) : **\$795 CAD**
Départ à 19 :30 (vols TS977 / TS110, escale à Montréal) ; arrivée à Paris le lendemain à 10 :40
Retour de Bordeaux à 9 :15, (vols TS447 / TS914, escale à Montréal) ; arrivée à 18 :30
- De Montréal, coût aller-retour (28 mai au 8 juin) : **\$745 CAD**
Départ à 21 :50 (vol TS110) ; arrivée à Paris le lendemain à 10 :40
Retour de Bordeaux à 9 :15 (vol TS447) ; arrivée à Montréal à 11 :00

Modalités : Un dépôt de garantie de 30% (\$ 970) est requis pour confirmer votre réservation du séjour terrestre, payable au nom de l'**Association des familles Richard** –
Le solde sera payable 45 jours avant le départ, soit le 15 avril 2020.

Les billets d'avion seront payables auprès d'Air Transat au plus tard 60 jours avant le départ. Des indications vous seront données lors de votre réservation.

Pour information et inscription, veuillez communiquer avec **Mme Cécile Richard au (418) 871-9663** ou par courriel : crichard@oricom.ca



Photo prise par un participant au voyage des familles Gagnon en mai 2019. La Rochelle, le port d'où sont partis nos ancêtres de France en majorité.



Rassemblement de l'Association Lévesque Inc.



Cordiales salutations aux Lévesque et amis(e)s

C'est la région de Drummondville, cette année, que notre Association Lévesque Inc. a choisi comme destination pour nos festivités printanières, **le 3 mai 2020.**

Tombés en amour avec le **Village québécois d'antan**, nous avons réservé la salle et le repas du souper. Comme dans le bon vieux temps, vous, votre parenté, vos amis pourront entendre, en soirée,

un conte légendaire du Québec. Dans l'après-midi, une visite des lieux pourrait en séduire plus d'un.

Saviez-vous que la mission du village était de reconstituer un village du XIX^e et du début du XX^e siècle et de présenter les us et coutumes des habitants de cette époque. Il s'agit du premier site historico-touristique du genre au Québec dans lequel on peut visiter une école de rang, la maison du docteur, une église, un bureau de poste etc.. Des objets d'époques et originaires de la région ont été recueillis grâce aux dons de diverses familles. De plus, un appel au public a permis de collecter des meubles datant d'entre les années 1810 et 1910.

Nous vivons donc un retour dans le passé dans une reconstitution crédible.

Saviez-vous que la série « Les racontages » a été en partie filmée dans ce Village. Autres réalisations cinématographiques filmées à cet endroit furent: les séries « Entre chien et loup », « Pieds nus dans l'aube » et « Aurore »

Voilà une activité parfaite pour toute la famille et leurs amis/es.

Nous vous y attendons, les bras grand ouverts.

Voici l'adresse : 1425 rue Montplaisir, Drummondville – J2C 0M2

Les membres du Conseil d'administration

Par : Rémi Lévesque, président



Association des Séguin d'Amérique - Réunion annuelle

PROGRAMME POUR LE 20 juin 2020

**Lieu : Édifice Paul-Brasseur (Salle de L'Amitié)
10, rue Saint-Jean-Baptiste, Rigaud**



Samedi 20 juin

- 10 h à 11h Les portes de l'édifice seront ouvertes afin de vous accueillir. Une table d'accueil sera identifiée pour vous accueillir à votre arrivée.
- 11 h à 12 h Nous aurons au même endroit un espace permettant l'assemblée annuelle.
- 12 h à 13 h Dîner offert sur place.
- 13 h 30 à 15 h Les filles du Roi. Une conférencière viendra nous parler des filles du Roi et une personne représentant Jeanne Petit nous parlera du voyage en bateau de la France à la Nouvelle France.
- 15 h à 17 h Des activités vous seront offertes
- 17 h à 18 h 30 Quartier-libre : Apéro, café-causette et échange social.
- 18 h 30 Toujours dans la salle de l'édifice Pierre-Brasseur, un repas chaud sera servi, suivi d'une soirée animée par Martin Houle, fils de Gisèle Séguin.

Nous vous indiquerons les endroits à visiter dans les alentours ainsi que les horaires de messe du dimanche pour ceux et celles qui le désirent.

Nous vous espérons en grand nombre à cette rencontre qui sera un retour sur 30 ans d'histoire.

Commande de billets pour le repas et la soirée du 30^e anniversaire samedi 20 juin 2020

Édifice Paul-Brasseur (Salle de L'Amitié), 10, rue Saint-Jean-Baptiste, Rigaud

Nom:..... membre #

Adresse:.....tél.....

Courriel.....

Conjoint(e) et autres personnes.....

Billet(s) pour le souper et la soirée animée.....@ 40\$ Total : \$.....

Adressez votre chèque à : L'Association des Séguin d'Amérique ou par virement bancaire
Att : Ginette Quintal, trésorière, 11, Bellerose, Dollard-des-Ormeaux QC H9G2A7
Renseignements : Ginette Quintal, trés. (514) 620-7953 ou Nicole Séguin, prés. (819) 691-2534

S.V.P. : Réservations avant le 30 mai 2020



Offrez un livre en cadeau

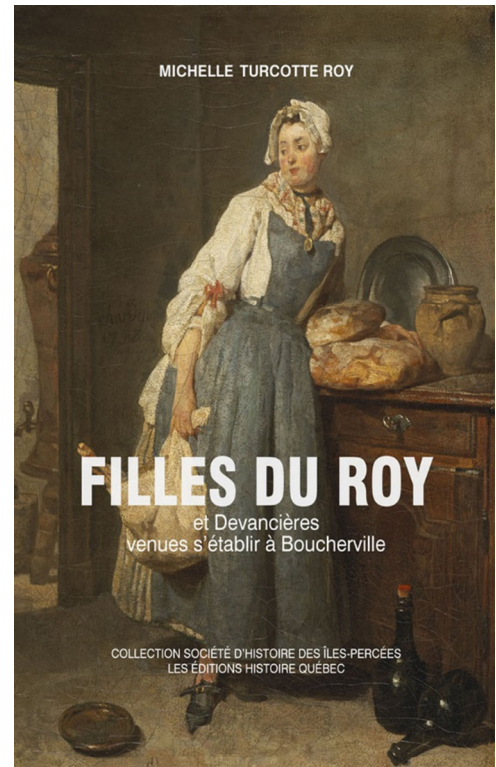
« Filles du Roy et Devancières venues s'établir à Boucherville »

L'auteure a tenté de retracer le plus fidèlement possible la vie de 5 Devancières et de 27 Filles du Roy qui ont habité Boucherville à une période de leur vie.

Richement illustré, ce livre nous fait voyager au XVII^e siècle.

Avant de s'établir à Boucherville, elles arrivaient surtout de Québec, Trois-Rivières, Montréal, Sorel, Saint-Ours, Contrecoeur et Chambly.

Ces femmes sont nombreuses à composer l'arbre généalogique de plusieurs Québécoise/ Québécois.



Prix du livre : 45,00 \$

Vous pouvez vous le procurer :

- à la Société d'histoire des Îles-Percées : guy_gosselin@sympatico.ca
- à la Bibliothèque de Boucherville : 501, chemin du Lac, Boucherville
- au Café centre d'art : 536, boul. Marie-Victorin, Boucherville
- directement chez l'auteure : myor2@yahoo.ca